

La position de la Section spécialisée concernant la vigueur des plants de pomme de terre

(Adoptée à la trente-huitième session en mars 2008)

- La vigueur est un critère très important de qualité dans le cas des plants de pomme de terre, en particulier dans les régions du sud où il fait plus chaud.
- Le géotype détermine la perte de vigueur; certaines variétés sont très vulnérables tandis que d'autres sont plus résistantes. Les conditions de culture et d'entreposage, s'agissant en particulier de la chaleur, influent sur la vigueur des plants.
- Il est encore très difficile de procéder à une détermination de la vigueur dans les lots de plants de pomme de terre.
- La seule référence indirecte à la vigueur dans la norme CEE-ONU est une tolérance pour les tubercules flétris.
- Il n'est pas encore possible d'inscrire dans la norme des spécifications plus strictes concernant la vigueur des plants.